

Les Infos Municipales Wattenaises



janvier 2012



LE MOT DE VOTRE MAIRE

Chères Wattenaises, chers Wattenais,

Merci de bien vouloir honorer de votre présence la

CEREMONIE DES VOEUX

Elle se déroulera le samedi 7 janvier 2012 à 17h30, salle St Gilles

Cet excellent moment de rencontre et de convivialité permet de dresser le bilan de nos actions et d'évoquer les projets.

A l'issue de la cérémonie 3 moulins d'or seront attribués et 2 jeunes de la commune seront mis à l'honneur.

Meilleurs voeux à tous et bonne année 2012

Daniel Deschodt

*Retrouvez toutes les informations municipales, sur notre site internet
www.watten.fr, dans sa nouvelle version,
cette lettre d'information y est téléchargeable,
le calendrier des fêtes 2012 est en ligne.*

*Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information mensuelle
en envoyant un mail à : newsletter@watten.fr*

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 octobre 2011

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 28 octobre à 19h sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire, et a délibéré sur les points suivants :

Etaient présents : M. Deschodt, M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Danquigny, Mme Dufour, Mlle Fourrier, M. Govart, M. Guilbert, M. Plumart, Mlle Rousselle, M. Vermeersch, M. Vanpoperinghe
Procurations : M. Ducrocq à M. Devulder, Mme Questier à M. Deschodt, M. Gogibus à Mme Lecoq, M. Delhaye à M. Berquez, Mme Assal à M. Vermeersch, Mlle Binet à M. Vanpoperinghe.
Absents : Mme Vandenbossche, M. Clais.

-Réforme de la taxe locale sur l'électricité : la taxe sur la consommation d'électricité votée en 1972 doit faire l'objet d'une réforme par application d'une loi du 7 décembre 2010. Les élus ont décidé de maintenir le taux antérieur soit 8% qui sera réactualisé chaque année sur la base de l'indice des prix à la consommation.

-Réforme de la fiscalité de l'urbanisme, création de la taxe d'aménagement : cette nouvelle taxe se substitue à la taxe locale d'équipement. Le conseil a décidé de maintenir le taux à 3%.

-Virement de crédits. Le conseil a validé des virements de crédit pour 248 000 € au sein de la section de fonctionnement et pour 232 435 € au sein de la section d'investissement. Les opérations non réalisées, ou dont le solde est positif compensant les nouvelles opérations ou celles dont la prévision budgétaire n'était pas suffisante.

-Admission en non valeur : une créance de 20629,69 € correspondant à des impayés de loyers d'un occupant de la zone d'activités ayant quitté les lieux depuis plusieurs années a été constatée, toutes les poursuites diligentées par le trésor public n'ayant pas permis de la recouvrer.

-Subvention à la maison de l'emploi : afin de pérenniser les activités de la maison de l'emploi et suite au désengagement de l'état, le conseil a voté une subvention à la MDE d'un montant de 1588 €

-Appel pour la défense du droit à la formation professionnelle. La formation du personnel est obligatoire. La réforme envisagée prévoit un coût supplémentaire pour les communes. Le conseil municipal a émis le vœu que cette réforme ne soit pas appliquée.

- Etat d'avancement de travaux :

- Les élus ont également été informés de l'avancement des travaux au terrain Decreton, rue de Millam : le revêtement synthétique est posé, il reste à régler le problème de la pose des mâts d'éclairage qui est soumise à de nouvelles normes en vigueur. Un surcoût est prévu et leur installation a pris un peu de retard
- Maison du patrimoine, musée des archers : plusieurs des dix lots composant l'appel d'offres ont été infructueux. Un nouvel appel d'offres a été lancé et des réponses d'entreprises sont arrivées. La commission d'appel d'offres se réunira prochainement pour les examiner.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 décembre 2011

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 26 décembre à 18h30 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Ducrocq, Mme Assal, Mlle Binet, M. Clais, M. Delhaye, Mme Dufour, M. Govart, M. Guilbert, M. Plumart, Mlle Rousselle, M. Vanpoperinghe, M. Vermeersch.

Procurations : M. Gogibus à M. Deschodt, Mlle Fourrier à M. Avart, Mme Questier à M. Delhaye,

Absents : Mme Vandenbossche, M. Danquigny.

Terrain de football synthétique, avenant au marché : un avenant au marché a été approuvé par la commission d'appel d'offres pour un montant de 79 566 €. Soit 12 197 € pour la pose de filets pare-ballons et 67 369 € pour le renforcement des supports des mâts d'éclairage de 18 mètres qui ont nécessité des fondations plus profondes sur pieux en raison de la nature du terrain et du passage en catégorie 3 au lieu de 2 pour les risques liés au vent.

Virement de crédits : La somme de 140 621 € a été versée de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin de régler toutes les factures du marché de travaux du stade synthétique. Les subventions seront créditées au budget 2012.

Fixation du tarif 2012 des services publics locaux : Une hausse de 2% a été votée sur les tarifs de locations de salles et matériels, droits de place, droits funéraires.

Création d'un poste d'agent technique à temps non complet : Suite à la réduction à temps partiel du temps de travail d'une employée à l'école, les élus ont décidé la suppression d'un poste d'agent technique de seconde classe à temps complet et l'ont remplacé par la création de deux postes d'adjoint technique de seconde classe à temps non complet pour un même nombre d'heures de travail.

Tableau de classement des voies communales : Avant l'entrée en communauté de communes une révision du classement des voies communales a été effectuée afin de transférer dans le domaine public les voies classées comme dans le domaine privé communal. Ont notamment été transférées du domaine privé au domaine public (donc pouvant faire l'objet de travaux par la communauté de communes) l'allée des Tulipes et la cité Lecras. Les élus ont approuvé ce nouveau tableau de classement.

Fixation des indemnités de gardiennage pour l'année 2011 : Les élus ont décidé d'aligner sur le tarif de l'indemnité de gardiennage de l'église, soit 475 €, celle versée pour le parc de jeux de l'espace Harlay et cité des Tuileries et pour le cimetière. Etant entendu que cette indemnité est partagée entre le nombre de personnes assurant le service.

Election des délégués à la Communauté de Communes de la Colme : avant l'entrée en communauté de communes au 1er janvier 2012, il a été procédé à la désignation par vote à bulletin secret des 3 délégués titulaires et des 2 suppléants qui siégeront au conseil de communauté.

Ont été élus délégués titulaires : M. Deschodt, M. Berquez, M. Avart ; délégués suppléants : M. Devulder, M. Dambricourt.



I N F O R M A T I O N S



NOUVEAUX PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

- Hand Ball : M. Claude Vandenbussche succède à M. Jonathan Lozinguez
- Parents d'élèves du collège du Sacré-Coeur : Mme Sophie BATTEZ succède à Mme Anne POUPART
- NOUVELLE ASSOCIATION : «Tous avec Malory » association ayant pour but de venir en aide aux familles ayant des enfants hospitalisés. Présidente : Mme Gilberte VANHECKE

NOUVELLE ENTREPRISE ARTISANALE

EURL Patrice Morette, plomberie, sanitaire, chauffage, 248 rue Pascal Leulliette tél : 03 21 88 93 65 et 06 28 39 54 18

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Désormais la poste est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, le samedi de 9h à 12h

QUELQUES RAPPELS et INFORMATIONS UTILES

- les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de ramassage
- suite à un déménagement ne pas oublier de prévenir l'assurance maladie et de signaler votre changement d'adresse à votre nouvelle caisse : www.ameli.fr ou 3646
- DON DU SANG la prochaine collecte aura lieu le vendredi 17 février 2012

ETAT-CIVIL

DECES :

Mme Yvette ESBRAIRE veuve SAMYN Georget, 78 ans, domiciliée 11 cité St Michel, décédée le 18/08/2011
Mme Marie-Josèphe DRILA veuve PYCKAERT Jean, 69 ans, domiciliée 2 résidence de la Poste, décédée le 22/08/2011
Mme Denise BELLEVAL veuve LONGUEMART Marcel, 90 ans, domiciliée 6 rue de l'Ermitage, maison de retraite St Hilaire, décédée le 29/08/2011
Mme Marie MELLIET veuve LOTERIE Roger, 93 ans, domiciliée 6 rue de l'Ermitage, maison de retraite St Hilaire, décédée le 04/09/2011
Mr Gustave CHARLEMAGNE, 88 ans, domicilié 20 Grand-Place, décédé le 08/09/2011
Mme Delphine DUMOULIN veuve NOEL René, 87 ans, domiciliée 6 rue de l'Ermitage, maison de retraite St Hilaire, décédée le 20/11/2011
Mme Joséphine GUILLARD veuve DUROT Maurice, 89 ans, domiciliée 6 rue de l'Ermitage, Maison de retraite St Hilaire, décédée le 02/12/2011
Mme Marie-Louise LOISEE veuve LEBRIEZ Roland, 75 ans, domiciliée 40 rue du Clos de la Colme, décédée le 23/12/2011

NAISSANCES :

Elise POUILLERIE née le 02 août 2011, fille de Alexandre et de Valérie BARRAS, 2 rue du Général de Gaulle, apt B
Manon CELY née le 13 août 2011, fille de Sébastien et de Laëtitia DELOBEL, 5 rue de l'église
Anaïs BUCHE-BOCQUILLON née le 02 septembre 2011, fille de Mickaël et de Bérengère BOCQUILLON, 15 rue de la Gare
Cléa AGEZ née le 12 septembre 2011, fille de Sébastien et de Delphine LEGRAND, 11 cité des Tuileries
Anaïs CAVELART, née le 07 octobre 2011, fille de Cédric et de Stéphanie LAMOUCHE, 190 rue Pascal Leulliette
Sacha EVERAERT, né le 08 octobre 2011, fils de Grégory et de Daisy DUMOLIN, 15 rue des bleuets
Axel LAMBERT né le 06 novembre 2011, fils de Samuel et Mélanie DERAM, 16 rue des Anémones
Iiéna DELHAYE, née le 28 novembre 2011, fille de Alexandre et de Bénédicte ROLAND, 7 cité des Tuileries
Lilly DUHAMEL, née le 08 décembre 2011, fille de Tony et de Céline HOLLANT, 22 rue Paul Mortier

MARIAGES :

Maïté VANDENBUSSCHE et Denis TANCHON, le 13 août 2011
Lucette PAVY et Jean-Yves HERLEN, le 13 août 2011
Aude BEYAERT et Antony RANCHY, le 20 août 2011
Céline GOVART et Damien CALBET, le 27 août 2011
Caroline VERRONS et Damien VERRONS, le 27 août 2011
Elodie SENECAL et François FASQUEL, le 08 octobre 2011
Coralie HORNEZ et Anthony TRUANT, le 29 octobre 2011
Assana MBOUSSI et Didier CHARLEMAGNE le 17 décembre 2011
Anne-Charlotte COLLET et Olivier CASTELNOT le 24 décembre 2011

Retrouvez les infos municipales et le calendrier des fêtes sur www.watten.fr